SYNDICAT PENITENTIAIRE des SURVEILLANTS - CORPS d'ENCADREMENT et d'APPLICATION
Siège : Centre Pénitentiaire de Seysses, rue Danielle Casanova, BP85, 31603 Muret cedex

Projet de loi de finance 2027
Le SPS-CEA auditionné au Sénat

communiqué national communiqué national communiqué national communiqué national

Le jeudi 12 novembre 2026, le SPS-CEA a été auditionné au Sénat dans le cadre des travaux parlementaires sur le projet de loi de finances 2027 et la réforme pénitentiaire. Cette table ronde réunissait les organisations syndicales représentatives de l'administration pénitentiaire, entendues successivement sur le budget, les effectifs, les conditions de travail, la sécurité et la politique pénale.

Le SPS-CEA a dressé un constat particulièrement alarmant. Son intervention a été centrée sur un message unique : **sans effectifs, aucune réforme, aucune construction, aucun plan ne pourra fonctionner, « *Derrière un budget, il y a des hommes et des femmes qui travaillent »***.

Le SPS-CEA a dénoncé la situation des agents, rappelés sans cesse, sans repos, avec des compteurs d'heures qui s'accumulent : *« Chaque année, ils se retrouvent avec 300, 400 heures non rémunérées. On a pu visiter les détentions, on se rend compte que les collègues sont lessivés, pas de repos, pas de vie de famille ».*

Le SPS-CEA a clairement exprimé que sans un véritable plan de recrutement massif programmé sur 3 ans notre administration court à sa perte. « *On peut ouvrir toutes les structures du monde qu'on veut, sans effectifs, ce n'est même pas la peine ».*

Le SPS-CEA a exprimé des témoignages de collègues :

- *« J'ai des collègues qui viennent me voir en fait qui démissionnent, qui quittent l'administration pénitentiaire, qui quittent une place de fonction publique. Alors pas pour un meilleur emploi. Juste pour retrouver un équilibre vie-famille » ;*
- *« Le collègue, il se voit travailler plus de 10 jours d'affilée. Tous ses week-ends, il se les voit passer au travail » ;*
- *« Comment voulez-vous attirer un jeune qui va arriver avec plein de promesses, et en fait, il va se rendre compte qu'au bout d'un mois ou deux mois, sa vie, c'est que le boulot ? Il va devoir tenir des coursives avec 100-130 détenus ».*

Le SPS-CEA a aussi insisté sur la grande importance d'une 2ème école de l'administration pénitentiaire qui peine à venir, **celle-ci est primordiale afin de recruter vite** !

Au sujet de la surpopulation carcérale, le SPS-CEA a exprimé une grande inquiétude, nous allons dépasser les 91 000 détenus, cela devient complètement ingérable**. Le SPS-CEA a alerté concernant les détenus affectés depuis quelques mois en QSL et CSL, ceux-ci n'ont pas le profil, ce sont des affectations « ab initio », l'insécurité y est extrêmement grandissante**, le SPS-CEA a donné l'exemple de l'arme découverte sur le QSL de Seysses, il y a quelques jours. Le SPS-CEA a proposé l'utilisation des QSL / CSL comme outil de sortie, et non pas comme porte d'entrée.

Le SPS-CEA a relevé la problématique des fermetures de services de psychiatrie qui conduit inévitablement à placer des personnes atteintes de troubles psychiatriques en prison. Ce qui donne lieu à des conséquences directes en matière de discipline, de sécurité pour les co-détenus et pour les personnels.

Le SPS-CEA a terminé cette audition en insistant sur l'extrême importance d'une nette augmentation du budget de l'administration pénitentiaire, à la hauteur des missions confiées, avec des moyens renforcés pour la sécurité des agents et des établissements, face aux armes, aux projections et au grand banditisme. Une priorité doit être donnée à la qualité de vie au travail, au-delà de la seule question salariale.

Le 13 novembre 2026

Le Bureau Central National
Site Internet : www.sps-cea.fr
E-mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr